L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 9 DECEMBRE 1883.

Réclamations franco-américaines.

Nos lecteurs, si après, leur opinion définitive que M. Lefaivre, commissaire de la République Française, a présentée à la dernière séance de la commission des réclamations franco-américaines.

Le premier a traité la réclamation de M. Bernard Lapeze, de la Nile-Ibérie Louisiana. Le voici :

Je diffère du jugement rendu dans cet affaire par la majorité de la commission. Le réclamant est né le 2 janvier 1839, à Jurançon, département des Basses-Pyrénées [voir son acte de naissance, pièce 1]. A sa majorité, il émigra aux États-Unis. Il fit, en mars 1860, à la Nouvelle Ibérie, [Louisiane], une déclaration d'intention de devenir citoyen des États-Unis, et, une fois en deux, il vota dans des élections locales. Jamais il ne complétin en naturalisation, et il prête serment qu'il n'a pas l'intention de le faire.

Mes collègues affirment qu'il a perdu sa nationalité française. Cette opinion me paraît en désaccord avec les lois internationales et avec plusieurs décisions antérieures de la commission.

Le mécanisme utilisé dans notre pays n'est pas parvenu avant qu'elle ne soit acquise dans un autre. Le vote, dans ce pays-ci, est un privilège qui ne découle pas du gouvernement fédéral des États-Unis, mais des différents États. Une simple déclaration d'intention ne transfère pas un étranger en citoyen des États-Unis. Pour avoir pris part dans un vote local d'un État, on ne devient citoyen ni de cet État ni des États-Unis. Nous savons, par les dossiers de nombre d'affaires pendantes devant la commission, qu'en Louisiane, on permet aux étrangers de voter sur la simple déclaration de l'intention de devenir citoyen des États-Unis; mais ce fait ne les constitue pas citoyens des États-Unis. Le réclamant est citoyen français, et il a droit à une allocation.

A. LEFAIVRE.

La seconde opinion se rapporte à la réclamation de M. Pierre G. Gibert, de la Nile-Orléans. Elle est ainsi conçue :

Je ne puis souscrire au jugement de la majorité de la commission dans cette affaire.

L'achat du sucre opéré par le réclamant, le 15 avril 1863, et la saisie de cet article par le capitaine Herbert, sont des faits absolument prouvés par le témoignage de M. Lastrapes, le planteur qui vendit le sucre à Gibert, et par le rapport du capitaine Herbert.

L'affirmation de la plaidoirie [Brief] du conseil des États-Unis, que le réclamant quitta la Nouvelle Orléans pendant que cette ville se trouvait sous le contrôle des fédérés pour se rendre en pays ennemi et y acheter du sucre, en violation du "non intercourse act", n'est justifiée par aucune partie du dossier.

Aux preuves établissant, de la manière la plus positive, la propriété du réclamant, on n'oppose rien que la vague déposition de deux témoins qui prétendent que Gibert fit, pendant la guerre, des achats au compte de Bellocq, Noblom & Co. M. Lastrape affirme, sous serment, avoir vendu, lui-même, le sucre à Gibert, et n'avoir jamais entendu dire que Gibert fût agent de Bellocq, Noblom & Co., ce qu'il ait acheté du sucre pour leur compte.

D'une part, nous avons des preuves positives pour le réclamant; de l'autre, de simples conjectures, des suppositions.

A. LEFAIVRE.

Le télégraphe nous a déjà annoncé que ces deux réclamations ont été repoussées. Nous devons à l'obligeance de M. le vicomte Paul d'Abzac, conseil général de France à la Nile-Orléans, communication du compte-rendu officiel de la séance.

Louisiane.

Le Sugar Bowl, (Nouvelle Ibérie) du 6 décembre :

Nous sommes heureux de pouvoir, aujourd'hui, constater que le rendement total de la récolte de cannes va bien au-delà de nos prévisions. A un moment donné il paraissait déraisonnable de compter sur 150,000 boucauts. On peut affirmer, aujourd'hui, qu'elle sera d'au moins 175,000 et elle n'atteint pas 190,000. Le temps exceptionnellement favorable que nous avons eu, vers la fin, en est la principale cause, car il permit à la canne d'arriver à un rare degré de maturité. De plus, nous n'avons pas eu de pluie, et rien n'est venu retarder les travaux de la roulaison, qui ont coûté beaucoup moins cher qu'à l'ordinaire.

—Le juge Fred. Gates, président du jury de police de la paroisse d'Ibérie, a eu la complaisance de nous communiquer un état des pertes éprouvées dans cette paroisse, par suite des inondations de 1882 :

Arpents de plants de cannes, 2 255, évaluées $192,962; 464 arpents de sorghos, $25,495; un arpent de riz, $26; 1979 arpents de coton, $42,470; 3577 arpents de maïs, $44,490; 31 arpents de récoltes diverses $760; pertes en bestiaux, etc., $1,596; bâtisses, ponts, clôtures, $56,103; perte de travail et de main d'œuvre, $31,279; dépenses de travaux de levées devenues inutiles, $12,445; pertes accidentelles, $6 872; quantité de terres inondées, 22 830 arpents; montant des terres à reprendre par les levées de protection, 33,463 arpents. Total des pertes, $414,498.

—Durant la semaine qui a fini, le vendredi, 30 novembre, 4,654 barils de sucre et 344 barils de mélasse ont été expédiés de Morgan City à Galveston.

—M. R. H. Burke, propriétaire de l'habitation Westover, Ouest Baton Rouge, a fini sa roulaison, le 24 novembre; il a fait environ 700 boucauts de sucre d'excellente qualité.

Sur l'habitation Homstead appartenant à M. Welham, la récolte a été de de 3000 livres de sucre l'arpent.

MM. Browne & Joly, sur l'habitation St. Gabriel, Iberville, ont tiré, de 14 arpents de cannes, 29 boucauts de sucre.

M. A. Joly a fait 219 boucauts. Il dirige l'habitation de MM. Conger et Kelly.

M. Th. Roussel a fait 127 boucauts, sans compter les cannes qu'il a encore dans les champs.

M. B. Forchand a obtenu 75 boucauts de plus qu'il ne l'espérait.

Les faits ci-dessus, relativement ont été communiqués par M. M. Schlater, de l'habitation Enterprise, au capitaine Ch. A. Brasié, qui les a fournis au journal *South*, d'Iberville :

Je vous savois un échantillon de cannes plantées dans 2 arpents de terre, au mois de septembre de l'an passé. Sur ce même terrain j'ai planté une charrette de cannes, prises dans un champ cultivé dans le lot de terrain acheté par M. le Dr Schlater. J'avais fait 11 sillons de 2 arpents de longueur. De ces deux arpents nous avons tiré 31 charrettes de cannes, que nous avons envoyées à la sucrerie. Nous avons encore 25 à 30 arpents à récolter.

—Nous avons reçu la visite de M. J. G. N. Gauthreaux, actuellement habitant la paroisse Ste Marie qui, en société avec M. Désiré Carmouche, a loué l'habitation Ricohoc à M. Palfrey. Tous les deux sont maintenant en train de rouler; ils feront de 1,800 à 2,000 livres l'arpent. M. Gauthreaux est venu à la Nouvelle-Ibérie afin de se procurer un appareil pour la plantation.

—La saison étant maintenant très avancée, et la plupart des planteurs ayant achevé, ou étant près d'achever leur roulaison, nous pouvons affirmer que le gros de la récolte est maintenant sauvé du froid.

Nous avons certainement eu, cette année, une saison très favorable à la roulaison; on ne se rappelle pas en avoir jamais vu une semblable.

J'ai souffert de rhumatismes pendant plusieurs années. J'ai pris Dion de mettre fin à mes jours en m'empoisonnant. Il y a quelques semaines je fus vers M. J. C. Tenk, de cet endroit, pour acheter, et il m'engagea à faire usage du "Bitter Malabar." J'en obtenai de lui une bouteille et en éprouvai du bien. Après en avoir pris quatre bouteilles, je me suis trouvé en excellente santé et puis dire, aujourd'hui, avec orgueil que je travaille comme un homme.

"ADAM BULLET."

Nous connaissons M. Bullet depuis nombre d'années. Il souffrait beaucoup de ce qu'il appelle le rhumatisme, quelques bouteilles de Malabar Bitters qu'il a pris lui ont rendu la santé et lui permettent maintenant d'aller travailler. Nous attestons l'exactitude des affirmations de M. Bullet.

J. C. FINK, Gentilhomme.
DAN ALLISON,
Médecin de M. O. P. R. R.
SCOTT PETE,
Mécanicien de S. O. P. R. R.

Pâchons distribution.

Mme de Vieillebrique a le tort de se croire toujours jeune.

Un ami lui prodiguait les compliments ordinaires.

—C'est que, voyez-vous, mon cher ami, répondit-elle, je n'ai pas plus de quarante-trois ans....

—Et quel âge a Emile, votre aîné?

—Il vient d'entrer dans sa trente-cinquième année....

Nous lisons, dans le *World*, de New-York :

Voilà le moment pour certains membres du Congrès de faire preuve d'un véritable patriotisme, en présentant un bill qui autorise une allocation suffisante pour construire le piédestal de la Statue de la Liberté, de Bartholdi. N'est-ce pas une honte pour une grande métropole comme celle des États-Unis, de n'avoir incapable d'une aussi faible dépense, quand elle reçoit de la France un don si magnifique?

En peu de temps la nation aura formé des fonds suffisants pour acheter cette immense œuvre d'art et nous en faire généreusement présent. L'offre nous vient de ce même peuple, qui, il y a plus d'un siècle, nous a aidés, de son argent et de son sang, à fonder, à cimenter notre République. La ville de New-York, dont ce monument embellirait le port, n'a pas eu lui élever un piédestal.

La nation américaine reste étonnée d'une semblable indifférence, pour ne pas dire, d'une semblable grossièreté. Que le Congrès vote donc une généreuse allocation, qu'il fournisse un piédestal à la statue ci que la nation accepte le don de la généreuse France. Puisque New York est incapable l'apprécier l'honneur qu'on lui fait, que le peuple des États-Unis montre qu'il a le cœur mieux placé.

Quel est le membre du Congrès qui saura prendre cette noble initiative!

Une Exposition vient de s'ouvrir à New-York, afin de grossir la somme destinée à payer la construction du piédestal de la Statue de Bartholdi. Il paraît que beaucoup de richards ont refusé de prêter leurs tableaux pour la circonstance; l'Exposition n'en attirera pas moins la foule.

Il est à espérer que l'on n'en sera pas réduit à des représentations de cirque ou de *minstrels*, pour obtenir le montant nécessaire.

Les tombeaux des pèlerins venus en Amérique sur le navire *Fleur-de-Mai*, ont été découverts près de Plymouth. On n'a trouvé que deux squelettes.

Presque tous les juges de la Cour Suprême des États-Unis sont grands joueurs de *whist*. Ils se réunissent, tous les samedis soirs, avec leurs familles, pour se livrer aux plaisirs de ce jeu. Le juge Miller est, dit-on, le plus fin joueur de la compagnie.

L'homme le plus riche du Michigan est le Dr David Ward. Il possède 2,200,000,000 de pieds de pins, dans cet État et dans le Wisconsin. Il a une fortune de $25,000,000.

Deux grands wagons de fret remplis de bestiaux de race sont en route pour l'habitation que possède Joe Jefferson, en Louisiane.

LES EXPLICATIONS DU DESESPOIR.—Il n'y a pas de milieu pour un prévenu qui nie, devant la justice, un fait indiscutable; il faut que ses explications soient bonnes ou qu'elles soient mauvaises, et comme, dans le cas de la plupart d'entre eux, il y a condamnation, il faut bien admettre que le magistrat qui instruit une affaire ne renverrait pas un policeon correctionnelle un homme armé d'excellentes raisons.

On va voir, d'ailleurs, qu'en prévenir un prévenu accablé par l'évidence de sa culpabilité.

S'il faillait qualifier les arguments qu'il oppose à des preuves accablantes, il faudrait appeler cela les explications du désespoir.

Ainsi, il expliquera, par exemple, la possession d'une seule bottine trouvée dans la poche de son pantalon, ce refuge de la main qu'il faisait servir au pied.

Le prévenu est un petit jeune homme de dix-sept ans, se dénant tourneur, mais qui a, évidemment, mal tourné, puisqu'à peine au sortir de l'enfance, comme Joseph, il a déjà subi deux condamnations dont une pour vol.

Il se nomme Rummel.

Un employé de magasin raconte ce qui suit : J'étais dans le fond du magasin, quand j'ai vu ce jeune homme enlever à l'étalage, un gilet de chasse du prix de 18 francs, le glisser sous son paletot et se sauver.

Le patron, que j'avais immédiatement prévenu, voulait le faire arrêter, mais prévoyant un tas de dérangements, il me dit : "Courez après ce polisson-là, arrachez-lui le gilet et flanquez lui un coup de pied au ....." "C'est ce que j'ai fait, mais les passants comprenant ce qui se passait, l'ont poursuivi en criant : "Au voleur!" Un sergent arrivé aux cris, s'est mis à sa poursuite et l'a arrêté.

Ajoutons, à cette déclaration, qu'on a trouvé une bottine de femme dans la poche du pantalon du prévenu, et écoutons un gardien.

Une dame entre dans mon magasin tenant une bottine; elle venait de la ramasser sur le trottoir près de chez moi et supposant qu'elle avait été perdue par quelqu'un qui m'avait acheté la paire. Je ne me rappelais pas cette vente, mais je reconnais parfaitement la bottine comme venant de chez moi.

Le lendemain, un agent qui s'était arrêté à mon étalage et avait examiné la bottine que j'y avais laissée, me dit : il y a de la pareille de l'autre pied chez le commissaire de police; venez donc avec moi. Je prends la bottine, je suis l'agent au commissariat, et là, je trouve l'autre pied complétant la paire.

C'est sur ces faits que le prévenu doit s'expliquer.

M. le président—Vous nier avoir volé le gilet de tricot?

Le prévenu—Mais certainement, monsieur, je l'ai acheté; c'est pas étonnant, à l'entrée de l'hiver.

M. le président—Ah! vous l'avez acheté, avec quel argent?

Le prévenu—De l'argent que j'avais gagné.

M. le président—Mais la veille, vous aviez emprunté cinquante centimes à votre concierge.

Le prévenu—C'était pour ne pas changer; on n'a pas plutôt de la monnaie que ça file d'un vite!....

M. le président—A qui avez-vous acheté le gilet?

Le prévenu—A un individu que je ne connais pas.... dans la rue; il m'accoste et il me dit : Jeune homme, un fameux tricot pour l'hiver, bon marché!... Alors, c'est comme ça que c'est arrivé.

M. le président—Et la bottine?

Le prévenu—Ah! la bottine, il me l'a donné par dessus le marché.

M. le président—Une seule bottine?

Le prévenu—Naturellement! elle était neuve; s'il avait eu la paire il ne me l'aurait pas donnée et je n'y aurais pas demandé comme pour celle qu'il n'avait pas l'autre. Alors, j'y ai dit : Je veux cette bottine-là pardessus le marché.

M. le président—Qu'en vouliez-vous faire?

Le prévenu—C'était pour donner à une demoiselle.

M. le président—Une seule bottine.

Le prévenu—C'est une jeune personne qui a une jambe de bois qu'elle a attrapée dans un accident.

Après cette explication, le Tribunal n'était plus qu'à condamner le prévenu; c'est ce qu'il a fait, et il l'a condamné à quatre mois de prison.

Maison L. Grunewald.—Cette maison, une des plus importantes du Sud, vient d'inaugurer un très grand assortiment de placage, au nombre de quatre cents, dont le fabricant Pleyel, tout et à toute épreuve connu. Nos engagemens aux lecteurs à aller admirer ces instruments qui sont à la fois de fort beaux meubles. Quelques uns réunissent toutes les qualités utiles, modernes, ont des sonneries en bronze, et sont surtout remarquables par leur solidité et bon d'autres qualités indispensables dans les climats humides et où les variations de température sont fréquentes. Les pianos que vient de recevoir la maison Grunewald par le vapeur d'Paris, sont ceux qui conviennent le mieux au Sud, où leur mérite est plus appréciée de la matière. Un piano se s'achète pas tous les jours, et pour cette raison, mieux vaut l'acheter bon. Dans la maison Grunewald, la maison a reçu d'autre instrumens de musique et de la musique, quelque chose que l'on trouvera en vendeurs dont mon gendre, 127 rue du Canal, et 18 et 20 rue Bourbon.

L. PAUL MONNIN
PROFESSEUR D'ESCRIME,
Ancienne de Grand Gymnase Médical des Champs-Elysées, à Paris Ex-Professeur de Leurs Majestés le roi et la reine de Naples.
Donne des leçons à domicile, aux2 demoiselles, messieurs.
Domicile : 19 rue St Charles.
6 nov—1 mois

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
156 et 158 rue Julie.
2 Smal—1an

E. L. DASPIT,
Fabrique de Cercueils de la Nouvelle-Orléans.
159 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lou.
Cercueils faits sur toutes sortes de mesures.
Ordres sollicités pour Corset, Brouelles et Supports (Bronze and Supporters).
Nov—1an—Dim. Mer.

Agence d'Emigration Française,
M. BOURRIGRÈ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration Française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui manquent bonnes d'ouvriers ou de journaliers. Ceux qui achètent des terres à vendre ou à crédit à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, et ils trouveront les meilleurs conditions.
F. G. BOUCHER, Directeur,
164 S. Third street,
Pendant Paul, St-Paul, Minnesota.
22 sept—1an.

SPECTACLES, BALS, &c

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

Une semaine seulement commençant dimanche soir, 9 décembre matinée mercredi et samedi.
LE GRAND FAVORI POPULAIRE
HILTON NOBLES,
Et sa sympathique Compagnie de Comédiens.
Programme de la Semaine :

Dimanche, lundi et mardi soirs, et mercredi en Matinée.	THE PHŒNIX.
Mercredi et jeudi soirs.	INTERVIEWS.
Vendredi et Samedi soirs.	A MAN OF THE PEOPLE.
Samedi Matinée	INTERVIEWS.

Dimanche, 16 déc.—Bien Honorable.
8 déc—

Théâtre de l'Opéra.
M. A. J. DEFOREST.....Directeur
DIMANCHE, 9 décembre—soirée extraordinaire
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ.
Opéra en 3 actes, Musique d'Ambroise Thomas.
Mlles JOURNY, Dorny et Fholle.
MM. VALDEJO, Bouhivre, Puget.
LUNDI, 10 décembre—17e soirée d'abonnement
LA JUIVE.
H. LESTELLIER, Journiac, Marty, Manet.
Mmes VILLANOVA et JOUANNY.
Au premier acte, Grand Cortège et Divertissement par le Corps de Ballet.
Au troisième acte—La Tour Rachadée.
Grand Ballet—Mlle ROZIER, Mlles Guillaume, Gossi et le Corps de Ballet.
MARDI, 11 décembre, 18e soirée d'abonnement.
LE TROUVÈRE.
Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux. Musique de Verdi.
MM. VALDEJO, Richard, Jourdan.
Mmes VILLANOVA et VARELLI.
MERCREDI, 12 décembre.—Grande Matinée d'Opéra.
FAUST.
Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux. Musique de Gounod.
Faust.....M. VALDEJO
Marguerite.....Mmes VILLANOVA
MM. Bouhivre, Manet. Mmes Dorny et Reisle.
Au second acte—Grande Kermesse par le Corps de Ballet.
Au 5e acte—La Nuit de Valpurgis.
GRAND BALLET.
Mlle Rozier, Mmes Guillaume, Gossi et tout le Corps de Ballet.
Décors nouveaux.
Costumes entièrement nouveaux pour Mmes Bétat et Mme Ansel.
Pour cette Matinée seulement,
Admission générale.....$1 00
JEUDI, 13 décembre, 19e soirée d'abonnement.
LA TRAVIATA.
9 déc—

Grunewald Hall.
Mercredi, 12 décembre 1883, au bénéfice de
Grand Concert Vocal et Instrumental
Offert par le célèbre violiste
THEODORE CURRANT, violoniste.
Avec le concours bienveillant de Mmes L. Simard, Pauline J. Smith, Miss Alice Adams, Mme Ida Reman Kaiser, le N. O. Quartette Club et 14 des élèves de M. Currant. M. J. W. Eckert accompagnera. Billets $1. 9déc—

Théâtre de l'Opéra.
M. A. J. DEFOREST.....Directeur
DIMANCHE, 9 décembre—soirée extraordinaire
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ.
Opéra en 3 actes, Musique d'Ambroise Thomas.
Mlles JOURNY, Dorny et Fholle.
MM. VALDEJO, Bouhivre, Puget.
LUNDI, 10 décembre—17e soirée d'abonnement
LA JUIVE.
H. LESTELLIER, Journiac, Marty, Manet.
Mmes VILLANOVA et JOUANNY.
Au premier acte, Grand Cortège et Divertissement par le Corps de Ballet.
Au troisième acte—La Tour Rachadée.
Grand Ballet—Mlle ROZIER, Mlles Guillaume, Gossi et le Corps de Ballet.
MARDI, 11 décembre, 18e soirée d'abonnement.
LE TROUVÈRE.
Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux. Musique de Verdi.
MM. VALDEJO, Richard, Jourdan.
Mmes VILLANOVA et VARELLI.
MERCREDI, 12 décembre.—Grande Matinée d'Opéra.
FAUST.
Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux. Musique de Gounod.
Faust.....M. VALDEJO
Marguerite.....Mmes VILLANOVA
MM. Bouhivre, Manet. Mmes Dorny et Reisle.
Au second acte—Grande Kermesse par le Corps de Ballet.
Au 5e acte—La Nuit de Valpurgis.
GRAND BALLET.
Mlle Rozier, Mmes Guillaume, Gossi et tout le Corps de Ballet.
Décors nouveaux.
Costumes entièrement nouveaux pour Mmes Bétat et Mme Ansel.
Pour cette Matinée seulement,
Admission générale.....$1 00
JEUDI, 13 décembre, 19e soirée d'abonnement.
LA TRAVIATA.
9 déc—

Cirque Cole!
GRANDES ÉCURIES DE CIRQUE
RICHE
Humain FLY!
Emplacement : Rue du CANAL, Vis-à-vis la Station des chars.
SPLENDIDE
NOUVEAUX Attraits!
Entrée : 50 sous; Moitié prix pour les Enfants.
Sièges numérotés, $1
Une saison de Grand Carnaval! Matinée tous les jours, le Dimanche excepté, à 11 heures du matin. Spectacle du soir à 8 heures. Première représentation VENDREDI soir.
Places en vente au magasin de musique de Louis Grunewald, 127 rue du Canal.
7 déc—8f

Avis Spécial.
Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nile-Orléans (Southern Assurance Co. of New Orleans). No 31 rue du Camp.—Nile-Orléans, 7 décembre 1883.—L'attention des personnes qui assurent dans cette Compagnie est spécialement appelée sur l'article 7 de la Charte qui déclare que "50 pour cent" des profits nets de la Compagnie seront divisés parmi elles au pro rata du montant des primes nettes qu'elles auront payées pendant l'année finale expirant le 31 décembre.
Comme seulement, toute personne qui aura déjà pris une assurance dans cette Compagnie, ou qui en prendra une d'ici au 31 courant, aura, comme il est dit ci-dessus, un part du montant des profits nets réalisés par la Compagnie pendant l'année courante, calculée sur le montant des primes nettes qu'elle aura payées le 31 du courant ou avant cette date.
SCOTT McGEHEE,
7 déc—au 1er janv Secrétaire.

Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1883.—A partir du et après cette date, le Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, discontinuera ses opérations. Tous les objets mis en gage devront être retirés avant le 6 janvier 1884, autrement ils seront vendus après.
OTTO SCHWANER, Propriétaire.
A vendre, les installations, un grand coffre-fort et convenant à louer, le magasin No 17 rue Baronne.
(7 déc—1m

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nile-Orléans, 6 décembre 1883.—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque LUNDI, 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures au soir.
N. LANDRY,
7 déc—au 17 Caissier.

Bureaux de la New Orleans City & Lake Railroad Company, No 1012 rue du Canal, au 2nd étage—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1883.—Avis est par le présent donné qu'une élection de deux directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie LUNDI, 17 décembre 1883, de 11 heures du matin à 2 heures après midi. Le livre de transfert sera fermé du 7 au 17 courant.
W. E. LEVERICH,
6déc—6 at 17 Secrétaire.

Association d'Assurances de la Nile-Orléans.—Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans 5 décembre 1883.—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs, devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 24 décembre 1883, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.
LÉON SERÉ, Secrétaire.
5déc—au 24déc

Bureau de la Compagnie d'assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. No 128 rue Gravier.—Nouvelle-Orléans, 5 novembre 1883. Conformément à l'article QUATRE de la Charte, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année courante, aura lieu à ces bureaux, LUNDI, 10 décembre 1883, DE MIDI A 2 heures P. M.
LOUIS BARNETT,
26nov. au 10déc. Secrétaire.

Les personnes ayant des beaux vieux meubles en bois de palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'arts, feraient en acquérant qui leur paieraient un bon prix ne sempiant, en s'adressant à la boîte de la poste (Lock Box) 1897.
25 nov—

New-Orleans Canal and Banking Company, Nouvelle-Orléans 10 novembre 1883.—L'attention des actionnaires de cette société est spécialement attirée, devant servir pendant l'année courante, le 1er lieu au local de la banque, No 1 rue Carondelet, LUNDI 10 décembre, étant le second lundi de décembre, entre midi et deux heures de la.
EDWARD TOBY, Caissier.
11nov—1m

Bureau du Collecteur de Taxes d'État des districts inférieurs, Paroisse d'Orléans, No 112 et 114 rue Royale.
Nile-Orléans, 3 décembre 1883.
AVIS est par le présent donné aux contribuables du District Inférieur de la paroisse d'Orléans que les taxes de l'année 1883 sont dues et qu'ils seront en défaut le 31 décembre 1883, s'ils ne règlent pas d'ici là.
Pour éviter l'intérêt et les frais, ils sont priés de venir s'acquitter immédiatement qu'ils apporteront leurs reçus de l'année dernière pour ne point perdre de temps.
P. L. BOUNY,
Collecteur de taxes d'État, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.
4déc—4, 7, 9.

Banque d'Epargnes GERMANIA
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CAPITAL.....$100,000
Outre banque mettant des dépôts de 91 00 à $20000 de tout le monde; allouant un intérêt de 5 pour cent par an, payable semi-annuellement et est administrée par les membres dont les noms suivent :
Conseil de Direction :
H. SUBERBIER, J. HASSINGER,
S. HERMSHEIM, J. R. MERLIN,
JOHN THOMS, E. MAIER.
H. SUBERBIER.....Président
J. HASSINGER.....Vice-Président
GUSTAVE HARTY.....Caissier
11 nov—au 1janvier

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA-HOUSE
D. BIDWELL.....Directeur
En conséquence du succès sans précédent de l'engagement de
CLARA MORRIS,
et pour complaire à la requête des citoyens de la Nouvelle-Orléans, la direction a décidé Mlle Morris à ajouter ses représentations durant la semaine.
Commençant LUNDI, 10 décembre.
Elle apparaîtra dans les drames suivants :
LUNDI, MARDI SAMEDI EN MATINÉE. ARTICLE 47.
MERCREDI Et JEUDI SOIRS CAMILLE.
VENDREDI THE NEW MAGDALEN.
Elle sera secondée par M. GUSTAVUS LEVICK et une forte troupe d'amateurs, sous la direction de M. FRANK L. GOODWIN.
REPRESENTATIONS EXTRA — Par M. GUSTAVUS LEVICK et la Troupe du Cherry Masque.

Dimanche, 9 déc. et Samedi, 15 déc	TICKET-of-LEAVE-MAN.
Jeudi en matinée	The Marble Heart.

Dimanche, 16 déc—Le grand succès de Wallack's Theatre, MOTHS. 8déc

PREMIER GRAND BAL
Paré Masqué et de Calicot
Donné par
l'Association de bienfaisance mutuelle
EAGLE
A la Salle de l'Artillerie WASHINGTON, (et devant salle des Expositions).
SAMEDI soir, 29 Déc. 1883.
Comité d'arrangements :
F. J. POWER, président; V. Moll, T. G. Masson, J. O. Farrar, J. G. Lapyle, H. L. Fenno, J. H. Gardanez, A. Lemoyne, O. J. Steele, L. Bourgeois Jr, F. D. Chadbourne, Wm Stein, Geo Kile.
Billets avec coupons donnant droit à une chance dans la loterie d'une magnifique canne à pommeau d'or.....$1
Pour les invitations de dames s'adresser à :
A. F. Borel, coin des rues Champs-Elysées et St Claude;
J. H. Gardanez, coin des rues Esplanade et Bayou;
Wm Nettscher, 223 rue Dauphine;
V. Moll, rue St Charles;
L. Theard, coin des rues Annunciation et Esperit;
J. Lapvigne, 265 rue Peydras;
J. M. Otto, coin des rues Gravier et Rampart;
A. Mayer, coin du Passage de la Bourse et de la rue Donaldson;
P. A. Bertrand, coin des rues Esplanade et Moreau.
N. B.—Chaque dame en entrant dans le salle de bal recevra un numéro lui donnant droit à un chance dans une loterie d'une belle bague en diamant.
Les privilèges d'exploiter la Buvette, le Restaurant et le Vestiaire seront vendus à l'encan par Placide J. Spear, encanteur, à la salle de l'Association, rue Bienville, près Dauphine, DIMANCHE, 23 décembre, à une heure après-midi.
Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les enchères. 9déc—

Librairie Française,
59 - - - Rue de Chartres - - - 59
COIN BIENVILLE.
H. BILLARD.
Reçu par les derniers arrivages d'Europe et de New-York un STOCK COMPLET de
Livres classiques
Et de FOURNITURES POUR ECOLES, PAPETERIE fine, REGISTRES, PORTEFEUILLES, MEMORANDUMS, etc.
Ainsi qu'un choix considérable de PORTE-MONNAIES, SACS POUR DAMES, PORTE-CARTES, AGENDAS DE POCHE, ETUIS A MUSIQUE, Etc., Etc., genres et nos délos nouveaux.
Albums à Photographies!
Albums à Photographies!
Le choix le plus riche, le plus complet, et les modèles les plus nouveaux, reliures marocain cuir de Russie, peluche soie, fleurs et ornements dorés. Cet assortiment comprend tous les modèles nouveaux.
Depuis le meilleur marché jusqu'aux reliures les plus riches.
LA LIBRAIRIE FRANÇAISE reçoit chaque semaine les ROMANS NOUVEAUX, et a toujours en main les ŒUVRES COMPLETES des AUTEURS CONTEMPORAINS.
Librairie Française et Américaine,
GROS ET DETAIL,
En vente à la Librairie Française :
Les ŒUVRES de ALFRED MERCIER.
L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE, par Madame M. D. GIRARD.
L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE racontée aux enfants louisianais, par Madame LAURE ANDRY.
Souvenirs d'Amérique et de France par une Créole, un magnifique volume. $1 50.
11nov—

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et de "Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct32—1an|dim.mar.jeu

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PRECOCE, causée par l'âge ou des abus Prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le rétrécissement de la vessie, les démangeaisons, la spermatorrhée et tous les désordres de la VOIE URINAIRE, traités sans l'aide de la morphine, ni d'aucune drogue nuisible. Guérison garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies du Poumon et de l'Estomac, la Dyspepsie, la Constipation guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—92—1 an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
ACHETER DIRECTEUR.
11 mars—1an Nile-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE.
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés par les personnes dont les noms suivent lors ou de décès ou d'absence, lorsque ami sont priés d'en donner avis au Consulat.
Abadie Jean Dominique, Abadie Alexandre, Aimant Auguste Lucien, Aimant Joseph Celestin, Bedée Pierre, Bayrins Baptiste, Boulanger Augustin, Bouhier Pierre, Bernard Celestin F, Bertes Jean, Bélabon Louis Aug B, Bonsport Urmie, Bordes Bertrand F, Bernard Henri D, Cleverie Adrien, Cornibé Henri, Charenton Jean L H, Chetez Bertrand A, Cabirac Bernard, Cloverie Francois, Coulon Pierre Ecoulé, Congot Jean Marie, Durand J X, Dusse Bernard P, Dussenge René Léon, Dumbard Frédéric, Perentil's nous, Fougeret Armand, Guillemet Marie, Gérard Joseph, Hourié Pirmin, Jury Henri, Le Saint Auguste H, Le Bélard A, Legrand Jules Alex, Lebeau Louis, Lamont Théodomir, Lentand Hippolite, Michaton Onésime, Miel Emmanuel et P Jo, Monnard Jean Louis, Fy Orma Gabriel, Pellet Joseph, Perret Gabriel A, Pistoet, R my Estimale, Ribot Jules Alex jeune, Rabeuse Bernard, Regnes, Thomas William F, Thomas Jacques J P, Thevenin Marc Ves, Verdel Jules J, Wet Paul David.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
Les Nile-Orléans, le 1er décembre 1883.

Spectacles, bals, &c.
THEATRE ST-CHARLES
de BIDWELL.
LA NOUVEAUTÉ DE LA SAISON.
Commençant DIMANCHE SOIR, 9 décembre, Matinées Mardi et Samedi.
Début de la Troupe Impériale
JAPONAISE,
Sous la direction de
WM. H. HAYDEN et HARRY PHILLIPS.
Dimanche, 16 Déc.—BELL'S ROYAL MABIONNETTES. 8déc—
SI VOUS VOULEZ
Un Piano ou un Orgue
ACHETEZ
—CHEZ—
GRUNEWALD
127 RUE DU CANAL,
—OU—
Grunewald Hall, rue Baronne.
UN PIANO DE PLEYEL, LE MEILLEUR DU MONDE,
Ou Steinway,
Ou Knabe,
Ou Schmer,
Ou Pischer.
Ou Behr.
Ou Pease.
Les Pianos ci-dessus sont les meilleurs comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction.
MUSIQUE
Reçue journellement des premiers éditeurs européens et américains.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
de tous genres en gens et au détail
ACCORDEONS, VIOLONS,
INSTRUMENTS de FANFARE
ETC.
Le plus vaste assortiment du Sud.
Adresser les ordres à
L. GRUNEWALD,
Salle Grunewald, 127 rue du Canal, N. O.
G. E. KELLS & M. VIET,
SOUS-INGENIEURS-DES-MINES
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Prêts de parade arrêtées.
G. P. MALONEY, D. D. S.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
RUE DU CANAL.....150